



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Aude

COMMUNIQUE de PRESSE

PRISE EN CHARGE ET ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES INSTALLATION du COMITE LOCAL d'AIDE aux VICTIMES MISE EN PLACE D'UN ESPACE d'INFORMATION et d'ACCOMPAGNEMENTS

Carcassonne le,
25 mars 2018

Les actions terroristes perpétrées le vendredi 23 mars 2018 sur les communes de Trèbes et de Carcassonne ont causé la mort de 4 innocents et impliqué de très nombreuses personnes, blessées ou choquées par les événements dramatiques dont elles ont été témoins directs ou indirects.

Dès la connaissance des faits, ce vendredi en fin de matinée, M. Alain Thirion, Préfet de l'Aude, a décidé de l'ouverture provisoire à Trèbes d'un centre d'accueil des impliqués comportant un important volet de soutien psychologique intégré au dispositif, aux côtés des équipes spécialisées du SAMU, des sapeurs pompiers, des associations d'aides aux victimes et des associations de sécurité civile.

Ce centre a immédiatement pris en charge toutes les personnes nécessitant en particulier l'appui de psychologues. De leur côté, les équipes de l'hôpital ont armé un dispositif d'accueil renforcé pour répondre aux sollicitations médico-psychologiques. En parallèle, un dispositif de réception téléphonique dédié a été activé en Préfecture pour informer le public (04.68.10.29.00 - toujours actif).

Par suite et afin d'assurer au mieux l'accompagnement de toutes les personnes touchées par cet attentat, le Préfet de l'Aude, a installé ce jour un comité local d'aide aux victimes réunissant autour de lui, les autorités judiciaires (vice-présidence par Mme la Procureure de Carcassonne), les services de l'État, dont les services de police et de gendarmerie, les élus et les associations de victimes et d'aides aux victimes de l'Aude.

Le comité a décidé d'instituer un espace d'information et d'accompagnement des victimes d'actes de terrorisme qui a vocation à assurer une prise en charge efficace, globale et dans le temps de toutes les victimes de ces faits.

Ce lieu a vocation pluri-professionnelle et inter-services proposera un accompagnement juridique, financier, matériel et psychologique. Il est mis en place dès ce jour au 10, rue Fédou à Carcassonne de 17h00 à 20h00. Il sera ouvert demain dimanche 25 mars de 9h à 12h et de 13h à 19h, puis à partir de lundi 26 mars de 8h30 à 12h et de 14h à 19h.

Contacts utiles :

Téléphone : 04 68 25 30 78

courriel : fvcarcassonne@gmail.com

Service de la communication
interministérielle
Préfecture de l'Aude
52 rue Jean Bringer
11 000 CARCASSONNE
06 76 72 33 81

Suivez nous sur :



@prefet11



Préfecture de
l'Aude



www.aude.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfet de l'Aude

COMMUNIQUE de PRESSE



Suivez nous sur :



@prefet11



Préfecture de
l'Aude



www.aude.gouv.fr